



Lettre d'informations aux écoles

<http://75.snuipp.fr>

mél : snu75@snuipp.fr

Compte-rendu de l'audience avec l'Inspecteur d'académie *en date du 2 juin 2015*

A sa demande, le SNUipp-FSU a rencontré l'Inspecteur d'académie le 2 juin, occasion de porter les revendications des personnels sur un certain nombre de sujets d'actualité.

Carte scolaire : nouvelle interpellation de l'académie

A l'occasion du dépôt de préavis de grève pour le 25 juin, le SNUipp-FSU a une nouvelle fois dénoncé le retrait de 29 postes aux écoles parisiennes à la rentrée prochaine. Un nouveau CDEN aura lieu le 25 juin et il ne reste plus que 3,5 postes à l'académie pour effectuer la rentrée. D'autres fermetures de classe sont à craindre. Les écoles qui ne l'auraient pas encore fait sont invitées à contacter le SNUipp-FSU si elles craignent une fermeture ou revendiquent une ouverture non prise en compte pour le moment. De même, les écoles qui ont été touchées par une fermeture qu'elles contestent sont invitées à reprendre contact avec le syndicat. Le SNUipp-FSU a d'ores et déjà déposé un préavis de grève pour le jour du CDEN afin de permettre aux collègues de se rendre en délégation au Rectorat.

Non remplacement : situation toujours alarmante !

Le SNUipp-FSU a une nouvelle fois dénoncé la multiplication des absences de courte et de longue durée non remplacées. La crise que vit l'académie de ce point de vue devient structurelle. Il est impératif que des moyens de remplacement soit recréés, le recours aux contractuels n'est absolument pas une solution. L'Inspecteur d'académie a annoncé travailler à une analyse du nombre d'absences et à une réflexion sur l'organisation du remplacement. Pour le SNUipp-FSU, avant tout, il s'agit d'une question de postes, c'est d'ailleurs une des raisons qui amène le syndicat à dénoncer la dotation ministérielle pour la rentrée.

Cahier de correspondance : aucune obligation d'insérer les documents municipaux

Les écoles ont reçu un mail de la DASCO leur demandant d'insérer un grand nombre de documents municipaux concernant l'ARE, la cantine... au sein des cahiers de correspondance. Le SNUipp-FSU a donc une nouvelle fois interpellé l'Inspecteur d'académie, le cahier de correspondance est un outil de correspondance scolaire. Il revient à la Ville de trouver des moyens de communication avec la famille, le SNUipp-FSU avait porté des propositions auprès de la Dasco en ce sens. Le syndicat rappelle qu'il n'y a aucune obligation pour les écoles de répondre à cette nouvelle demande municipale. Plus largement, le SNUipp-FSU a rappelé son opposition à cette réforme et soulevé les difficultés récurrentes que les écoles rencontrent depuis son application à Paris.

Fêtes de fin d'année : entrée du public au sein des écoles

Les écoles ont été destinataires d'un mail cosigné par M Dechambre et Mme Darpheuille (directrice de la DASCO) portant sur les consignes de sécurité à tenir au moment des fêtes de fin d'année au sein des écoles. Le SNUipp-FSU a interrogé le Dasen sur ce mail et les nombreuses mesures de contrôle demandées. L'Inspecteur d'académie a indiqué que pour l'académie, il ne s'agissait que de mesures de bon sens. Le SNUipp-FSU a

insisté notamment sur la difficulté d'effectuer certains contrôles comme le contrôle visuel des sacs. Comme l'académie l'avait fait pour les sorties, une nouvelle fois, l'académie se décharge sur les collègues dans les écoles, ce n'est pas acceptable.

REP et REP + : infos pour l'année prochaine

Le SNUipp-FSU a interrogé le Dasen sur l'organisation de l'allègement de service pour les enseignant-es des écoles intégrées aux trois nouveaux REP +. Les organisations sont en cours de finalisation, les organisations syndicales seront prochainement informées des organisations retenues.

Le syndicat a également interrogé l'académie sur la prise en charge du nouveau réseau d'éducation prioritaire dans le 14^{ème} et les écoles CAPE par les coordonnateurs ZEP. Le Dasen a indiqué que cette question était à l'étude et qu'aucune réponse ferme ne pouvait être donnée pour le moment.

Rentrée échelonnée des petites sections : accord du Dasen

Le SNUipp-FSU a interrogé sur la possibilité offerte aux écoles maternelles d'organiser une rentrée échelonnée pour les élèves de petite section. L'Inspecteur d'académie a annoncé que cette possibilité est toujours valable à la rentrée prochaine.

Temps partiels/disponibilité : plus de souplesse cette année

Le SNUipp-FSU a interrogé en audience le Dasen sur les demandes de temps partiels et de disponibilité. L'Inspecteur d'académie a annoncé que la souplesse primerait cette année :

- les demandes de temps partiels hebdomadaires seront acceptées si elles sont justifiées, quel que soit le motif. Le SNUipp-FSU a insisté pour que les jours libérés soient connus rapidement par les collègues et que l'imbroglio de l'an passé ne se reproduise pas. A priori, les collègues connaîtront leurs jours libérés en juin.
- les demandes de temps partiels annualisés seront acceptées pour partie. Il devra y avoir autant de demandes pour travailler la première partie de l'année que de demandes pour travailler la seconde partie.
- les demandes de disponibilité seront également a priori acceptées si elles sont justifiées, quel que soit le motif.

La souplesse de cette année de la part de l'académie est la conséquence de l'action menée l'an passé par le SNUipp-FSU, notamment en accompagnant nombre de collègues dans des recours gracieux, recours pour la plupart accordés.

Les réponses individuelles arrivent peu à peu via lprof ou courrier postal. Les collègues sont invités à contacter le syndicat s'ils ont reçu un refus afin d'être accompagnés dans un recours.